

Rome le 28 novembre 2005

Cher X,

En réponse aux questions posées par :

THILO STOPKA et Par PHILIPPE BOURCIER de CARBON

Voici les réponses (aux 6 questions posées)

Il est arrivé une seule fois, le 24 avril 1802, qu'un prêtre (Père Michel DAHERYE né à Alep le 27 avril 1761) fut élu Patriarche d'Antioche pour les Syriens Catholiques. Il fut Sacré évêque le 04 mai 1802 puis à la fin de son Sacre épiscopal, fut tout de suit intronisé Patriarche. Le degré patriarcale n'est pas une ordination. L'épiscopat est la plénitude du sacerdoce. Donc après l'épiscopat il n'y a plus d'ordination. Le patriarche comme le Pape n'ont, après leur élections, que le rite de l'intronisation qui n'est pas du tout une ordination.

+ Mikhael Al Jamil

Archevêque Syrien Catholique
Procureur patriarcal près le Saint Siègr